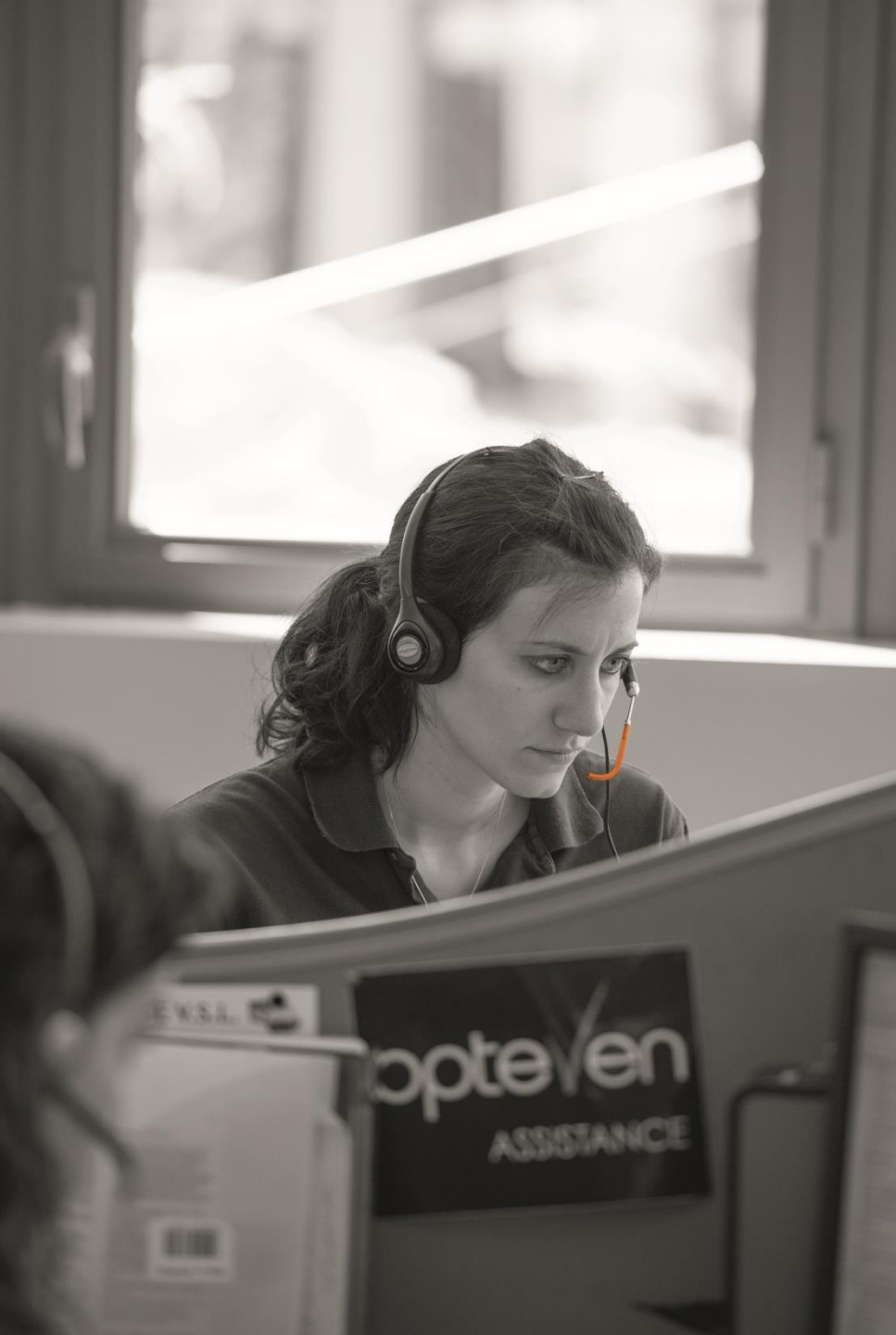




opteven
Désormais, la qualité a un nom

AON
Pannes Mécaniques

AON

ELIGIBILITÉ DES VÉHICULES

L'assurance AON panne mécanique s'adresse **aux véhicules 4 roues de tourisme ou utilitaires légers de toutes marques et de moins de 10 ans**. Le véhicule doit être **immatriculé en France métropolitaine** et doit avoir un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) **de moins de 3,5 tonnes**.

Objectif: **remise en état du Véhicule**, en cas de dommages survenant dans les conditions suivantes :

- ✓ **de manière fortuite, imprévue et ayant pour origine une cause interne** (ex: un accident n'est pas couvert, la malfaçon non plus)
- ✓ **utilisation normale et appropriée du Véhicule** (ex : respect des préconisations d'entretien, utilisation du bon carburant).

En cas de sinistre garanti, l'assurance prend en charge les frais nécessaires à cette remise en état :

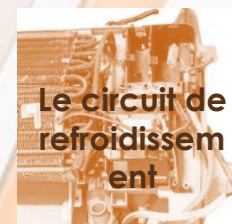
- ✓ **pièces de rechange**
- ✓ **main d'oeuvre.**

LES VÉHICULES EXCLUS DE L'ASSURANCE AON PANNES MÉCANIQUES

- ✓ Les Véhicules ne répondant pas aux conditions d'éligibilité indiqués à l'article 3,
- ✓ Les Véhicules destinés à la location courte durée (Codes APE 7711A, 7711B, 7712Z, 4941C),
- ✓ Les taxis (code APE 4932Z, 4931Z, 4939A, 4939B), les auto-écoles (Code APE 8553), les VTC,
- ✓ Les Messageries (Code APE 5229A),
- ✓ Les Véhicules destinés au transport sanitaire (Code APE 8690A),
- ✓ Les Véhicules réparés suite à une Perte Totale,
- ✓ Les Véhicules utilisés par la Police, la Gendarmerie, l'Armée ou les Pompiers,
- ✓ Les Véhicules ayant fait l'objet d'une quelconque modification par rapport aux normes et spécifications standards du constructeur postérieurement à leur première mise en circulation ou encore dont les pièces d'origine n'ont pas été remplacées par des pièces d'origine ou des pièces de qualité équivalente,
- ✓ Les véhicules à usage de livraison à domicile de produits fabriqués ou commercialisés par l'utilisateur du Véhicule.
- ✓ Les véhicules modifiés ou utilisés pour des courses ou compétitions officielles, rallyes ou épreuves de vitesse,
- ✓ Les véhicules non immatriculés en France,
- ✓ Les véhicules circulant de manière habituelle à l'étranger,
- ✓ Les véhicules diffusés à moins de 300 exemplaires par an sur le territoire national,
- ✓ Les véhicules ayant une valeur neuve de plus de 90 000€ TTC,
- ✓ Les quads, les corbillards,

Détail de la couverture AON Panne mécanique

La garantie couvre la prise en charge des réparations liée à des pannes mécaniques, électriques et électroniques du véhicule identifié sur le bulletin d'adhésion, dont

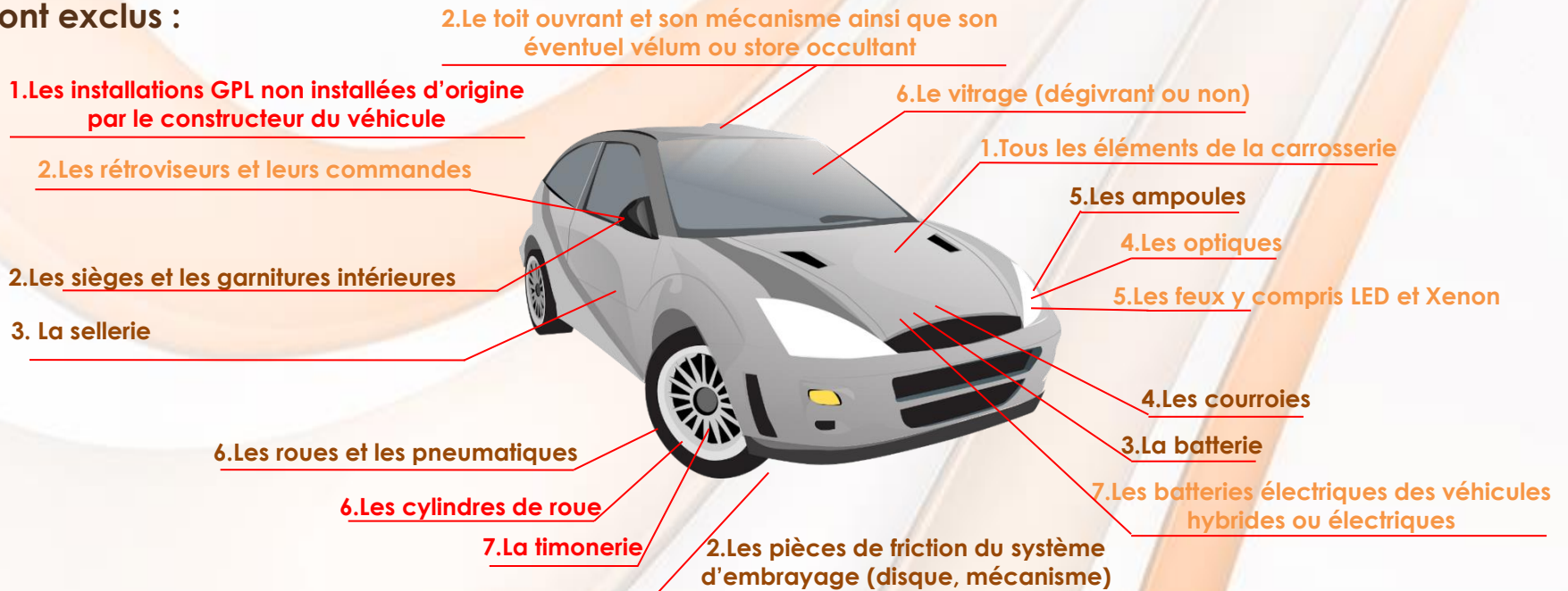


selon les conditions générales du contrat

Détail des couvertures(*) : AON Panne mécanique

La garantie couvre toutes les pannes mécaniques, électriques et électroniques du véhicule identifié sur le bulletin d'adhésion.

Sont exclus :



✚ 1. les pièces d'usure : plaquettes de frein, disques de frein, balais d'essuie glace, amortisseurs avant et arrière, échappement, bougies, recharge de climatisation, kit distribution, batterie, lorsque la défaillance est due à l'usure normale.

(*) Voir le détail dans les conditions générales du contrat

EXEMPLES DE PANNES

Pannes fréquentes	Coût TTC *pièces et MO pour une Clio 3 de 2011	Coût TTC * pièces et MO pour un Volkswagen TIGUAN de 2014
Vanne EGR	350 €	1 072 €
Alternateur	836 €	1 407 €
Injecteur	1 350 €	2 690 €
Lève vitre moteur + mécanisme	350 €	342 €
Volant moteur	1 104 €	1 252 €
Pompe à eau	562 €	715,87 €
Compresseur clim	718 €	1 219 €
Turbo / compresseur	1 300 €	2 424 €
Moteur nu	4 500 €	13 108 €

* Coûts moyens constatés en 2016 sur des sinistres Opteven

Déclaration de sinistre

- ✓ L'assuré peut se rendre chez le réparateur de son choix
- ✓ Opteven prend directement en charge le sinistre, l'assuré n'avance aucun frais (sauf franchise ou plafonds éventuels)
- ✓ Le **réparateur doit impérativement contacter Opteven avant toute intervention**